

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-641253

108912

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5036 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BAÏJI

Date de naissance : 27/09/1964

Adresse : HAY EL FATH 3 RUE 25 N° 8 CASA

Tél. : 0661415007 Total des frais engagés

906,90 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 16/09/2022

Nom et prénom du malade : M. ALLAL BEN ABDELLAH

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint

Nature de la maladie : Fièvre

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

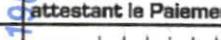
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 16/10/2022

Signature de l'adhérent(e) :

ALLAL BEN ABDELLAH

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16/3/2022		250 92	300	INP : 

## ~~EXECUTION DESCODONNANCES~~

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACEUTIQUE SARL AYADIA ROCK CASABLANCA 10/06 22 21 021	16/03/21	6 56, 96

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

# Docteur Loubna KABBAJ

الدكتورة لبني قباج

الطب العام

نساء - رجال - أطفال

- طبيبة مستعجلات بمصحة درب غلف المتعددة

- التخصصات للضمان الاجتماعي سابقا

- دبلوم جامعي في مرض السكري

- كلية الطب مونتوبولي

- دبلوم بين جامعي في مرض إرتفاع ضغط الدم

- كلية الطب ستراسبورغ

- الفحص بالصدى

- التخطيط الكهربائي للقلب

Médecine générale

Femmes - Hommes - Enfants

- Ancien médecin Urgentiste Polyclinique CNSS derb Ghellef, Casablanca
- Diplôme Universitaire de Diabétologie Faculté de Médecine de MONTPELLIER
- Diplôme Inter-universitaire Hypertension Artérielle Faculté de Médecine de STRASBOURG
- Echographie générale
- Electrocardiogramme

Casablanca, le: ..... 16/03/2022 ..... الدار البيضاء في

MME SADAK BOUCHRA

38,00x 2

- Mycoderme 150 mg - ovule  
1 ovule, soir, pendant 6 jour

55,10

- Afongis 150 mg - Comprimé  
1 Comprimé, /semaine pendant 4 semaine

137,00

- BACILLAC FORTE - Gélule  
1 Gélule, matin, soir, pendant 14 jours

79,50

- Candidax  
1 application , soir

87,30

- Dermofix 2% - crème  
1 dose, soir, pendant 10 jours

222,00

Argent 1,

150 DH

$\frac{1}{2} = 656,90$

05 22 86 14 93

l.kabbaj@hotmail.fr

Abdelmoumen center, Angle bd Abdelmoumen et Bd Anoual  
1er étage, bureau 109 - Casablanca

Patente 34700377 - ICE - 001619698000022

05 22 86 14 93

l.kabbaj@hotmail.fr

مجمع عبد المؤمن، زاوية شارع عبد المؤمن وشارع أنوال الطابق الأول  
الرقم 109 الدار البيضاء

LOT : 08121011

PER : 05/2023

PPU : 38,00 DH

N° AMM :

243/16 DMP/21/NRQ

LOT : 08121010

PER : 05/2023

PPU : 38,00 DH

LOT : M0631

PER : 09/2023

PPU : 55,10 DH

LOT : 08121010

PER : 05/2023

PPU : 87,30 DH

PPU : 222,00 DH

PER : 05/2023

PPU : 12,22 DH